



L'UIT est une organisation mondiale qui rassemble les gouvernements et l'industrie afin de coordonner la mise en place et l'exploitation des réseaux et services de télécommunication dans le monde. Elle s'occupe de la normalisation, de la coordination et du développement des télécommunications internationales, radiocommunications comprises, et de l'harmonisation des politiques nationales.

L'UIT adopte des Règlements et traités internationaux qui régissent l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques par les services de Terre et les services spatiaux ainsi que l'utilisation des orbites de satellites. C'est dans le cadre de ces textes que les pays adoptent leur législation nationale. L'Union élabore des normes destinées à faciliter l'interconnexion des systèmes de télécommunication sur le plan mondial, quelles que soient les technologies utilisées. Elle encourage aussi le développement des télécommunications dans les pays en développement.

L'UIT organise des expositions et des forums mondiaux et régionaux de télécommunication qui rassemblent les plus éminents représentants des secteurs public et privé et favorisent les échanges d'idées, de connaissances et de technologies, dans l'intérêt de la communauté internationale et, en particulier, des pays en développement.

AVIS DE VACANCE N° P7-2010

Date de parution: 8 février 2010	Les candidatures féminines sont encouragées
Date limite de réception des candidatures: 8 avril 2010	
Fonctions: Administrateur associé	Numéro de l'emploi: TD24R/P2/418
Nature de l'engagement*: Durée déterminée de deux ans	Date d'entrée: Dès que possible
Grade: P.2	Lieu d'affectation: Brasilia, Brésil

Bureau

Le Bureau de développement des télécommunications (BDT) est responsable de l'organisation et de la coordination des travaux du Secteur du développement des télécommunications de l'Union (l'UIT compte trois secteurs fonctionnels: Normalisation, Radiocommunications et Développement), lequel Secteur s'occupe principalement des politiques, stratégies et programmes de développement ainsi que des activités de coopération technique (missions d'experts, programmes de formation professionnelle, projets sur le terrain, séminaires, etc.).

Unité organisationnelle

Au Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT, sous la supervision de l'Adjoint au Directeur, et en étroite coopération avec le Département des politiques et stratégies et le Département des projets et initiatives, les Bureaux régionaux et Bureaux de zone sont chargés des tâches suivantes : proposer des politiques et stratégies opérationnelles pour les activités de développement des télécommunications dans les différentes régions, coordonner avec les pays de la région la hiérarchisation des priorités, proposer des contributions en vue de l'établissement du plan opérationnel sur la base de ces besoins régionaux classés par ordre de priorité et coordonner et mettre en oeuvre des activités de coopération technique dans les différentes régions, que ce soit dans le cadre de projets, d'initiatives régionales ou du suivi des conférences mondiales de développement des télécommunications.

Attributions / Responsabilités

Sous la supervision du Chef du Bureau régional pour les Amériques du Bureau de développement des télécommunications, le/la titulaire administre des projets de coopération technique et participe à la mise en oeuvre des programmes et activités de la région. Pour ce faire, il/elle:

- En liaison avec les autorités chargées des télécommunications de la région Amériques, collecte les informations sur le niveau de développement et les besoins; sélectionne et organise des renseignements généraux permettant de

* La nature et la durée de l'engagement des candidats internes dépendront de leur statut contractuel.

connaître le contexte général, identifie les points communs entre les pays et propose des projets régionaux/sous-régionaux visant à répondre à leurs besoins.

- Rédige certaines parties des descriptifs de projets, telle celle sur le contexte et la justification, assure le suivi avec les experts, prend part aux activités administratives liées à la mise en œuvre des projets (par exemple, procédures internationales d'appel d'offres, suivi de l'exécution des contrats, etc.) et, entre autres, informe les experts, consultants et autres participants aux projets des procédures de l'UIT concernant le suivi et la présentation de rapports d'après les objectifs des projets. Suit les progrès, identifie les problèmes, propose des solutions et rédige des rapports.
- Donne des avis sur la planification des activités et coordonne l'organisation des événements UIT tenus dans la région Amériques et la mise en œuvre de ceux dont il a la charge: assure la liaison entre le siège de l'UIT et les autorités nationales en ce qui concerne les accords de pays hôtes et les ordres du jour, et coordonne les interventions des contributeurs, les modalités pratiques sur place et la publication des documents pertinents.
- Etablit les rapports d'évaluation sur la gestion et la mise en œuvre du plan opérationnel de la région, mène des actions conjointes avec les professionnels intéressés, prend part au choix de consultants compétents pour effectuer des études, coordonne le traitement des questions de détail avec les pays bénéficiaires et veille à ce que toutes les procédures aient été respectées avant l'approbation des paiements.
- Afin de renforcer les liens entre l'UIT et le secteur privé dans la région Amériques, promeut les activités de l'UIT en essayant d'attirer de nouveaux membres, supervise l'attribution du statut de membre et élabore des rapports à cet égard. Participe à certaines activités avec les organismes des Nations Unies (Dialog Université des Nations Unies), le PNUD (Journée des Nations Unies) ainsi que les institutions gouvernementales.
- En coordination avec les administrateurs de la région Amériques, détermine les sujets d'intérêt, rédige des articles et place des publications sur le site web du Bureau régional de l'UIT pour les Amériques. Le cas échéant, fait des déclarations et des présentations au niveau régional.
- Apporte un appui à la gestion du Centre d'excellence de la région Amériques et à la réalisation de ses activités par l'établissement de rapports d'évaluation, des actions conjointes avec les nœuds de réseau concernés, une aide à la détermination des thèmes d'actualité en matière de télécommunication en vue de l'organisation de cours et d'ateliers, coordonne les activités de mise en œuvre avec les pays bénéficiaires/hôtes et veille à ce que l'ensemble des procédures soient respectées.
- S'acquitte d'autres tâches selon les besoins.

Qualifications requises

- Diplôme universitaire en administration des entreprises, économie, relations internationales ou un domaine connexe ou instruction reçue dans un établissement d'enseignement supérieur de réputation établie, sanctionnée par un diplôme équivalant à un diplôme universitaire supérieur dans l'un des domaines précités. La combinaison d'une instruction, d'une formation universitaire et d'une expérience peut remplacer le diplôme universitaire supérieur si aucun candidat qualifié n'est titulaire d'un diplôme universitaire supérieur.
- Au moins deux ans d'expérience dans des activités liées aux télécommunications et au développement des TIC, de préférence au niveau international. Une expérience dans le domaine des télécommunications dans la région Amériques et une bonne connaissance des questions réglementaires dans la région seraient un avantage.
- Excellente connaissance de l'une des six langues officielles de l'UIT (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe) et très bonne connaissance d'une deuxième langue. La connaissance de l'espagnol est indispensable. La connaissance d'une troisième langue serait un avantage. (Selon les dispositions de la Résolution 626 du Conseil, l'assouplissement des conditions requises en matière de connaissances linguistiques peut être autorisé pour les candidats ressortissants de pays en développement.)

Compétences

- Aptitude à établir des rapports complets sur les principales questions en matière de développement.
- Aptitude à nouer et entretenir de bonnes relations de travail avec des personnes d'origine nationale et culturelle différente ainsi qu'avec l'ensemble du personnel des organisations publiques et privées.
- Aptitude à exprimer ses idées de manière claire, concise et persuasive, oralement et par écrit, y compris aptitude à expliquer et défendre des sujets difficiles.
- Aptitude à rédiger/éditer des rapports, documents, présentations, etc.
- Aptitude à travailler de manière indépendante et à s'insérer efficacement dans une équipe.

- Excellentes aptitudes à coordonner, et capacité à travailler sous pression et à mener de front différents projets et activités.
- Esprit d'initiative et grande disponibilité (décalage horaire par rapport au siège de l'UIT à Genève et missions probables).
- Aptitude à utiliser les applications informatiques.

Conditions d'emploi

L'UIT offre des conditions d'emplois attractives incluant:

- un salaire de base net annuel (assujetti aux déductions obligatoires des contributions à la Caisse des pensions et à l'assurance santé) ainsi qu'une indemnité de poste variable pour un total de US \$ 90,802 à US \$ 116,974 (avec personne à charge) ou US \$ 85,168 à US \$ 109,089 (sans personne à charge), 30 jours de congés annuels et
- sous réserve d'éligibilité: allocations familiales, indemnité pour frais d'études, subside au logement, frais de voyage et frais de déménagement, congé dans les foyers.

Pour plus d'information concernant les Conditions d'emploi, veuillez cliquer sur ce [lien](#).

Comment postuler

Les candidats de l'extérieur doivent faire parvenir leur candidature ainsi que la Notice Personnelle ([NP](#)) de l'UIT, disponible sur le site Web de l'UIT, dûment complétée à la Division de l'administration des ressources humaines. **Toute candidature soumise sans la Notice Personnelle de l'UIT ne sera pas considérée.**

Information additionnelle

- Conformément aux dispositions de la Résolution 48 (Rev. Antalya, 2006) adoptée par la Conférence de plénipotentiaires
 - Lors du choix entre plusieurs candidats ayant les qualifications requises pour l'emploi, la préférence doit être donnée aux candidats des régions du monde qui sont insuffisamment représentées dans les effectifs de l'Union.
 - Le recrutement peut se faire au grade immédiatement inférieur lorsqu'aucun candidat ne possède toutes les qualifications requises.
- Conformément aux dispositions de la Résolution 1187 adoptée par le Conseil 2001, les Etats Membres et les Membres des Secteurs sont encouragés à suggérer pour des emplois à l'UIT, particulièrement dans les catégories professionnelle et supérieure, des candidates qualifiées.
- Les candidatures de l'extérieur peuvent être présentées par l'entremise d'une administration, ou directement adressées à l'Union, étant entendu qu'en ce cas le Secrétaire-général devrait normalement consulter les administrations des pays dont sont originaires les candidats avant d'arrêter sa décision définitive.
- Les conjoints et les enfants célibataires de la famille des fonctionnaires internationaux ont accès au marché suisse du travail aux conditions établies par les autorités suisses compétentes.
- **L'âge de la retraite statutaire des fonctionnaires entrés ou rentrés en fonctions après le 1 janvier 1990 est de 62 ans. Normalement, ne seront prises en considération que les candidatures des personnes en mesure de compléter la durée de l'engagement.**

LES CANDIDATS NE SERONT CONTACTES QUE SI LEUR CANDIDATURE EST SUSCEPTIBLE D'ETRE RETENUE



L'UIT est un espace sans fumée